



LA COPROPRIÉTÉ LE LOUISBOURG

INFO-COP

Bulletin d'information des copropriétaires du Louisbourg

Volume : 26 No : 4

Date : 16 janvier 2019

Vœux de Bonne Année !

Les membres du conseil d'administration tiennent d'abord à vous offrir leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute! Santé, santé, santé!

Conseil d'administration

Comme il a été mentionné lors de l'assemblée générale exceptionnelle de décembre dernier, après 8 années de dévouement et d'implication, notre présidente Michèle Laberge terminait son mandat le 11 janvier dernier. Nous lui sommes fort reconnaissants pour tous les travaux majeurs réalisés au cours de ces années et menés si efficacement à bon port.

Le conseil a nommé par intérim, M. Denis Légaré au poste d'administrateur, laissé vacant le 11 janvier dernier. Il est copropriétaire depuis l'an 2000 et vous avez eu le plaisir de le côtoyer depuis, lors des soirées amicales du Louisbourg dont il s'occupe généreusement avec sa conjointe Lorraine. M. Légaré est membre du comité ad hoc des bornes de recharge électriques. et personne ressource en matière d'éclairage pour les travaux de rénovation de notre édifice.

Anneau de glace des Plaines d'Abraham

Le conseil d'administration a communiqué avec la Ville de Québec afin de lui faire part de ses préoccupations quant au bruit excessif provenant parfois de la patinoire. Celle-ci nous a assuré de porter une attention particulière à cette question et nous a fourni les coordonnées permettant de joindre le gérant de la patinoire, Monsieur Laurent Arnaud au (581) 777-0700, ou alors via la page Facebook « Anneau de glace des Plaines d'Abraham ».

Heures d'utilisation des laveuses et sécheuses publiques

Par respect pour les copropriétaires, toute utilisation des laveuses et sécheuses publiques doit se faire uniquement entre 8h et 21h. Cette plage horaire doit également être celle retenue par les utilisateurs possédant leurs propres appareils.

Piscine

Depuis le 12 décembre dernier, l'article 98.10 de notre Règlement prévoit qu'il est interdit de pénétrer dans la zone de la piscine avec des vêtements d'extérieur tels que des bottes ou un manteau.

Vos invités doivent obligatoirement laisser leurs bottes et vêtements d'extérieur dans vos unités avant de se présenter à la piscine.

Remplacement des tuiles du plancher du hall d'entrée

Lors de sa réunion du 11 janvier dernier, le Conseil d'administration, à la suite de l'analyse des soumissions reçues, a autorisé la commande et les frais de la main d'œuvre pour le remplacement des tuiles du plancher du hall d'entrée. Les tuiles seront d'une couleur neutre et intemporelle et permettront diverses propositions d'aménagement pour les années à venir. Les travaux devraient être effectués au cours de l'hiver.

Simultanément, la firme d'architectes Atelier 21 travaille présentement à l'élaboration de propositions d'aménagement pour le hall d'entrée et les corridors de notre immeuble. D'autres informations vous seront communiquées ultérieurement.

Comité des bornes de recharge électriques

Le Conseil d'administration a mandaté un comité ad hoc de 5 copropriétaires afin de préparer un dossier concernant l'installation éventuelle de bornes de recharge de véhicules électriques et hybride-électriques (VÉ) sur la copropriété.

Pour guider le comité et le Conseil, un **court sondage** d'intérêt serait à compléter **avant le 22 janvier prochain** et à remettre au bureau de l'administration. Des copies sont également disponibles dans le local des circulaires. Le sondage est à la page suivante.

Le conseil d'administration

Sondage pour valider l'intérêt des copropriétaires quant à l'installation de bornes de recharges électriques au Louisbourg et sur l'intention d'acquérir ou louer un véhicule électrique

1. Possédez-vous présentement un véhicule électrique (VÉ) ou hybride ? Oui () Non ()

2. Avez-vous l'intention d'acheter ou de louer un VÉ d'ici :
6 mois () 1 an () 2 ans () 3- 5 ans () un jour () jamais ()

3. Seriez-vous prêts à investir jusqu'à 5 000 \$ pour acquérir votre propre borne de recharge individuelle (en sus des coûts d'électricité) ?
Oui () Non ()

4. Même si l'achat de ce type de véhicule ne vous intéresse pas, mais dans la perspective de donner une plus-value à votre copropriété, seriez-vous prêt à investir pour l'installation d'une borne sur votre stationnement?
Oui () Non ()

5. Est-ce qu'un forfait mensuel de recharge pour VÉ vous intéresserait?
Oui () Non () Je ne sais pas ()

6. Préférez-vous une installation du type *utilisateur-payeur*?
Oui () Non () Je ne sais pas ()

7. Des voitures à hydrogène sont actuellement testées par divers intéressés, dont le Gouvernement du Québec. Cette source d'énergie serait disponible dans des stations-service. Est-ce que cette technologie pourrait plutôt vous intéresser?
Oui () Non () Je ne sais pas ()

N'hésitez pas à ajouter des questions ou commentaires au verso de cette page.

Merci beaucoup de nous aider dans nos réflexions! Le comité vous reviendra sous peu.